



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT ENTRE LA VILLE DE  
VINCENNES ET CAP MONDE POUR  
L'ACCUEIL ET L'HEBERGEMENT DE  
CLASSES DECOUVERTES DU 12 AU 22  
MARS 2024**

**DÉCISION N° DM-24-050  
EN DATE DU 20 FEVRIER 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** que le centre de vacances municipal d'Habère-Poche ne pourra pas accueillir les 3 classes découvertes du 12 au 22 mars 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Ville de maintenir son offre de classes découvertes pour les élèves vincennois ;

**CONSIDÉRANT** l'offre d'accueil et d'hébergement dans le chalet Les Gentianes, situé à Villard (74420), proposée par la société Cap Monde, sise 11 quai Conti 78430 Louveciennes et représentée par Monsieur Pascalourniac, Directeur des classes de découvertes ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société Cap Monde, sise 11 quai Conti 78430 Louveciennes et représentée par Monsieur Pascalourniac, Directeur des classes de découvertes, le contrat de prestation de services pour l'accueil et l'hébergement de 3 classes, soit 69 élèves, et 11 adultes en pension complète dans le chalet Les Gentianes, situé à Villard (74420) ;

Le contrat est conclu pour la période allant du mardi 12 mars au vendredi 22 mars 2024, pour le prix unitaire de 490 € (quatre cent quatre-vingt-dix euros) TTC par participant avec 3 gratuits adulte, soit un montant de 37 730 € (trente-sept mille sept cent trente euros) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Signé**

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240220-lmc1H11659H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 20/02/2024  
Date de Publication : 20/02/2024